

GRAND THÈME : REJETS DES EAUX USÉES DE L'USINE PFR DANS LA RIVIÈRE ASHUAPMUSHUAN

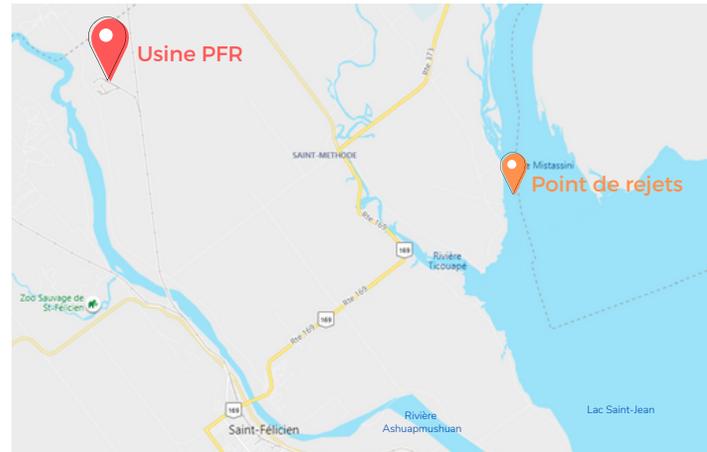
MISE EN CONTEXTE ET DÉMARCHE DE L'OBV

L'usine de pâtes kraft de Produits Forestiers Résolu (PFR) de Saint-Félicien rejette ses eaux usées de procédés dans la rivière Mistassini, grâce à une conduite gouvernementale, longue de 14 km, construite en 1978, et aujourd'hui désuète.

Afin de corriger la situation, le MELCC¹ doit évaluer 2 scénarios:

- déverser les rejets dans la rivière Ashuapmushuan, à proximité de l'usine,
- remplacer la conduite pour continuer les déversements dans la rivière Mistassini.

Ces scénarios soulèvent des préoccupations quant à la qualité de l'eau et des habitats aquatiques. Pour répondre à ces préoccupations l'OBV souhaite analyser les données disponibles sur les rejets industriels, mesurer les usages de l'eau sur la rivière Ashuapmushuan, consulter des professionnels, et apporter de l'information à la table de concertation. Une deuxième rencontre sera organisée pour présenter aux membres les informations recueillies.



LES INFORMATIONS APPORTÉES PAR LE MELCC

HISTORIQUE

1977: Implantation de l'usine Donohue (PFR)² qui obtient l'autorisation de construire une conduite pour déverser les effluents traités dans la rivière Ashuapmushuan.

1978: Construction d'une conduite par le gouvernement du Québec pour répondre aux inquiétudes soulevées par le milieu. Les rejets sont acheminés dans la rivière Mistassini

1984: Signature d'une entente rétroactive à 1978 entre PFR et le MELCC pour l'utilisation de la conduite.

ENTENTE PFR ET MELCC

- Gouvernement: installation, construction, entretien, inspection et mise en service d'une conduite pour la diffusion des effluents de l'usine de PFR
- PFR: déversement dans l'Ashuapmushuan si la conduite ne peut déverser la totalité des effluents de la fabrique et si elle nuit au bon fonctionnement de l'usine
- Tous les frais assumés par le gouvernement qui reste propriétaire et devra la remplacer si nécessaire

CARACTÉRISTIQUES DE LA CONDUITE

- 14,3 km de long
- Déversement dans la rivière Mistassini
- Capacité d'environ 75 000 m³/j
- Diamètre de 915 mm
- Dénivelé de 40 m
- Tuyaux de béton précontraint
- Enfoie à environ 1 m de profondeur
- 17 chambres le long du parcours
- Segments en acier dans les chambres
- Diffuseur à l'exutoire de la conduite
- Servitude affectant 18 propriétaires
- Traverse la rivière Ticouapé

LES REJETS DES EAUX USÉES

- Soumis au [Règlement sur les fabriques de pâtes et papiers \(RFPP\)](#), et au [Règlement sur les attestations d'assainissement en milieu industriel \(RAAMI\)](#)
- Mesurés, échantillonnés et analysés tous les jours
- Leur qualité s'est améliorée depuis l'implantation de l'usine
- Épurés par 2 procédés: un décanteur et un étang aéré

PROBLÉMATIQUES

- Conçue pour 25 ans (43 ans aujourd'hui)
- Entretien et réparations fréquents
- Risque de fuites
- Tracé dans zones de culture bio
- Coût estimé à 20 M\$
- Période min. de 2 ans pour la conception, les autorisations et la construction
- Coût d'entretien important
- Avis répétés de PFR indiquant que la conduite gouvernementale ne permet pas d'évacuer la totalité des effluents
- Contrats de services techniques multiples et récurrents

SOLUTIONS PROPOSÉES

- 1) Reconstruction d'une nouvelle conduite.**
Un mandat de service professionnel sera octroyé pour déterminer les coûts de reconstruction de la conduite gouvernementale et documents d'appels d'offres en préparation.
- 2) Rejet des eaux usées traitées dans la rivière Ashuapmushuan**
 - Le MELCC possède beaucoup d'informations sur la qualité, les impacts, les capacités des rivières datant de 1998-2013.
 - Le MFFP³ et le MELCC ont été consultés.
 - Le MELCC s'apprête à lancer des appels d'offres.
 - Depuis 1980: le Ministère utilise une approche de protection du milieu aquatique basé sur l'utilisation des [objectifs environnementaux des rejets \(OER\)](#). Les OER permettent de déterminer les contaminants que peut recevoir un milieu sans compromettre sa pérennité et les usages qu'il supporte.

PROCHAINES ÉTAPES

- Publier des communiqués de presse et préparer une fiche technique pour les médias expliquant les travaux (faisant suite aux appels d'offres, à l'échantillonnage et aux mesures sur le terrain)
- Fournir les informations financières, environnementales et fauniques à fin des travaux pour permettre de prendre une décision éclairée
- Consulter les unités administratives du MELCC pour l'analyse des résultats
- Informer les intervenants du milieu des résultats
- Informer les autorités locales qui pourront formuler des recommandations

RECOMMANDATIONS & PRÉOCCUPATIONS DES MEMBRES DE LA TABLE DE CONCERTATION

Pendant la 30e rencontre de la table de concertation, les membres ont fait part de leurs préoccupations et de leurs recommandations aux représentants du MELCC sur le sujet des rejets des eaux usées de l'usine PFR dans la rivière ashuapmushuan.



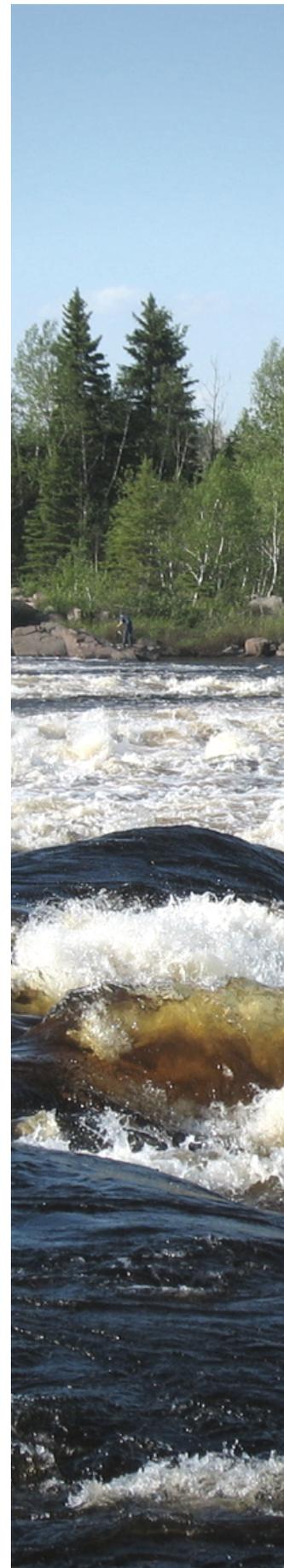
PRÉOCCUPATIONS

- Immuabilité des fondements de l'entente entre PFR et le MELCC.
- Implication de PFR dans le processus.
- Changement dans la qualité d'eau de la rivière Ashuapmushuan depuis les études d'impact (1998 – 2003), mais également au niveau de l'état des berges et des utilisations d'origine anthropique réalisées aux abords de celle-ci.
- Prise en compte dans la réalisation de l'étude de faisabilité des rejets dans l'Ashuapmushuan de la présence d'une réserve aquatique projetée en amont du point de rejet.
- Préserver l'Ashuapmushuan dans la mesure du possible en considérant la qualité de son eau comme un avantage et non un milieu récepteur pouvant recevoir une charge supérieure de rejet.
- Prise en compte de tous les aspects faune et habitats dans la démarche de recueil d'informations et d'effets potentiels sur l'environnement, en impliquant notamment le MFFP-DGFa02 dans le processus parallèle entamé par l'OBV.
- Prise en compte équitablement de la sphère environnementale, sociale et économique. Éviter la prépondérance du facteur économique dans la prise de décision.



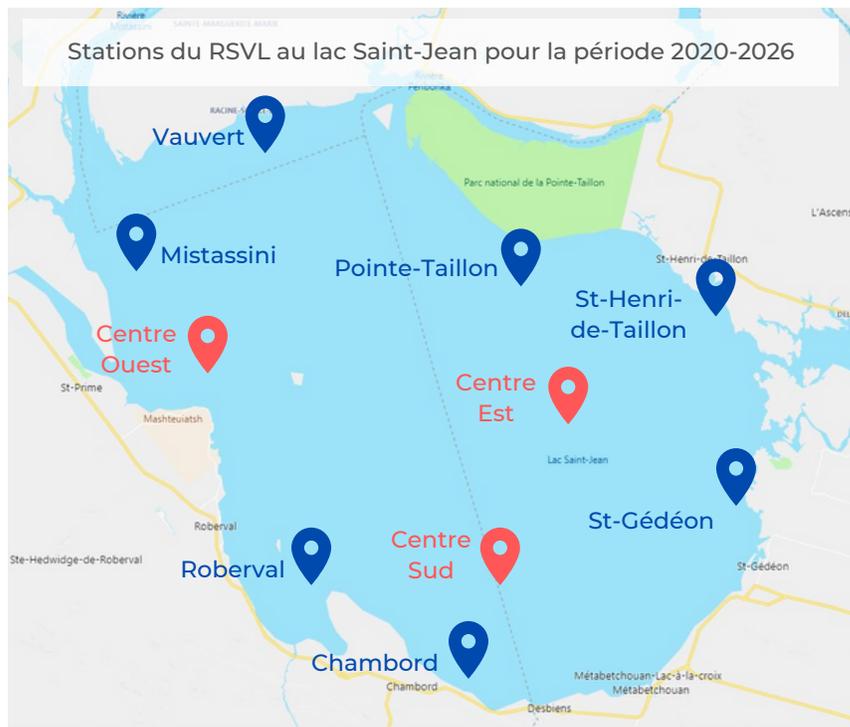
RECOMMANDATIONS

- Intégrer l'option de minimiser l'impact sur le milieu récepteur en améliorant la qualité des rejets à la source dans l'une ou l'autre des options.
- Étudier des méthodes alternatives de traitement des eaux avant leur rejet dans l'environnement. ex. marais filtrants
- Effectuer des études complémentaires sur les impacts du dépassement des normes de rejet
- Effectuer des études complémentaires pour évaluer les risques concernant les contaminants hautement bioaccumulables et la chair du poisson
- Réaliser une étude exhaustive des impacts des rejets sur l'habitat du poisson
- Créer un accès aux paramètres fondamentaux (température, pH, etc.) en direct pour les utilisateurs de la rivière.
- Impliquer le club des nageurs de l'Ashuapmushuan dans les consultations
- Création et transmission aux acteurs régionaux d'un plan d'action/échancier concret des étapes à venir dans le cadre du dossier et des recommandations
- Identifier les critères de sélection des scénarios de rejet et les présenter aux acteurs régionaux
- Prendre en considération l'impact de la charge de polluant de l'effluent arrivant dans le lac et son impact sur la chaîne alimentaire dans son ensemble.
- Prioriser la concertation à la consultation pour favoriser l'acceptabilité sociale
- Réaliser un portait des usages récréatifs de l'eau sur la rivière Ashuapmushuan
- Prévoir les impacts du rejet des eaux de refroidissements sur le milieu aquatique selon des débits d'étiages réalistes et respectant le principe de précaution
- Faire preuve de transparence tout au long du processus en facilitant l'accès à l'information pertinente.



2 PROGRAMMES DE SUIVI DE LA QUALITÉ DE L'EAU DU LAC SAINT-JEAN

Volet 1- Réseau de suivi volontaire des lac 2020-2026



 Station de prélèvement annuel

 Station de prélèvement RSVL de base

Depuis plusieurs années, des données sur la qualité de l'eau du lac Saint-Jean sont récoltées par des bénévoles de l'association [Riverains Lac-Saint-Jean 2000](#) via le réseau de suivi volontaire des lacs (RSVL).

À la demande de l'association de riverains, l'OBV Lac-Saint-Jean et le [CGDLSJ](#)¹ ont mobilisé les acteurs régionaux autour de la question du suivi de la qualité de l'eau au lac Saint-Jean afin d'optimiser le programme de suivi du RSVL au lac Saint-Jean. Au terme des trois (3) rencontres réalisées en 2019 et 2020, sept (7) organismes régionaux ont assuré leur participation financière et/ou en services aux activités de suivi de la qualité de l'eau.

Le programme de suivi du RSVL au lac Saint-Jean consiste à réaliser une série de mesures de la transparence de l'eau à plusieurs reprises durant l'été ainsi que des prélèvements d'eau à différents moments de 10 stations réparties autour du lac Saint-Jean sur une période de 7 ans. Un protocole d'échantillonnage adapté au lac Saint-Jean a été développé en collaboration avec les responsables du RSVL au MELCC.

Le programme de suivi de la qualité de l'eau au lac Saint-Jean 2020-2026 est basé sur un partenariat entre différents organismes régionaux qui ont à cœur la santé du plan d'eau.

Volet 2- Modélisation des flux de phosphore et caractérisation de la charge interne du lac Saint-Jean par le Conseil de gestion durable du lac Saint-Jean

Chaque été, des floraisons de cyanobactéries sont répertoriées à divers endroits au lac Saint-Jean. Malgré la récurrence de la problématique, le milieu mise sur le renouvellement des eaux du lac pour régler les problématiques liées à la qualité de l'eau.

Le volet 2 du projet de suivi de la qualité de l'eau au lac Saint-Jean consiste à développer un modèle qui intègre les flux de phosphore pour établir le bilan de masse en phosphore du lac Saint-Jean, évaluer la capacité de support et la charge interne en phosphore du lac pour ensuite convenir des efforts de réduction des apports anthropiques de phosphore à mettre en place au niveau régional.

Pour soutenir financièrement la réalisation de ce projet, une demande de financement a été adressée au MELCC² via le [programme de soutien régional aux enjeux de l'eau \(PSREE\)](#) lors du deuxième appel à projets, soit le 12 juin 2020. Les projets admissibles au PSREE doivent mettre en œuvre une action non débutée inscrite dans un PDE.

La demande déposée a été élaborée en concertation avec l'OBV Lac-Saint-Jean ainsi qu'avec M. Julien Walter, Ph.D, hydrogéologue spécialisé dans la dynamique et de la chimie des eaux souterraines, et professeur-chercheur à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC).

Une réponse du PSREE à la demande adressée devrait être transmise au plus tard en décembre 2020.



C. Prévost

PLANIFICATION DES
PROCHAINES RENCONTRES DE
LA TABLE DE CONCERTATION

28 octobre 2020

Dates des rencontres en
2021 à confirmer

www.obvlacstjean.org

